

Luxembourg, le 22 décembre 2015

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 9 décembre 2015 au 26 janvier 2016, s'élève à 4 358 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en baisse de 52 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques/01_Stat_po_mon/index.html

http://www.bcl.lu/en/statistics/series/01_Mon_Pol_Stat/index.html

Pour toute information supplémentaire nous sommes à votre disposition
au numéro de téléphone 4774-4243 /-4265.



Département Relations internationales et communication

Section Communication L-2983 Luxembourg

info@bcl.lu